



**AVIS DE COURSE**  
**Finale de Ligue Voile Légère**  
**IND DERIVEURS – OPTI - INC CATAMARANS**  
**WINDSURF – INQ Quillards de Sports**

**Finale de ligue Voile légère :**

Opti, Intersérie Dériveurs, Windsurf, Intersérie Catamarans, Intersérie Quillards de Sport

**samedi 2 et dimanche 3 juin 2012**

SOCIETE NAUTIQUE DE NARBONNE

12. rue des Nauticards 11100 NARBONNE

Autorité Organisatrice : SNN

**Terminologie :** le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf selon le cas.

**1. REGLES**

La régate sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2009-2012*, incluant l'annexe B pour les Windsurfs,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux.
- 1.4. Le règlement du Championnat de Ligue 2012 et des Sélections aux Championnats de France 2012 pour les séries concernées,
- 1.5. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

**2. PUBLICITE**

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

- 3.1. La régate est ouverte à tous les bateaux /de la (des) Classe(s)/Catégories suivantes : Optimist Minimes et Benjamins, Intersérie Dériveurs : 420, Laser standard, Laser radial, Laser 4.7, etc..., Intersérie Catamaran de sport C1 et C3 dont le tirant d'eau est inférieur à 80 cm, Tyka, Windsurf OD 293 Minimes et Espoirs, Raceboard Espoir et Séniors, Windsurf 283 Benjamins, Minimes et Espoirs, F42 Espoirs et Séniors, Intersérie Quillard de Sport (Mini J...).
  - 3.1.1. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis à la SNN au plus tard le 29 Mai 2012. **Une préinscription avec remise de tarif est possible jusqu'au 29 mai (voir item 4).** Dans tous les cas une préinscription est souhaitée. Pour bénéficier du tarif remisé « préinscription » le chèque devra accompagner la fiche.
- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de la confirmation d'inscription sur site le 29 Mai matin :
  - leur licence FFVoile et/ou leur licence Handisport compétition voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs,

- si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée

- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

#### **4. CLASSIFICATION : sans objet**

#### **5. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
solitaire	32 €
double	48 €

**Pour toute préinscription reçue avant le 29 mai une remise de 50% sera accordée.** Pour bénéficier du tarif « préinscription remisé » le chèque devra accompagner la fiche de préinscription.

#### **6. SERIES QUALIFICATIVES FINALES : sans objet**

#### **7. PROGRAMME**

Confirmation d'inscription : le 2 juin 2012 de 10 h à 15 h.

**7.1.** Jauge et contrôle : le 2 juin 2012 de 10 h à 15 h.

**7.2.** Jours de course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
2 juin	15 h	toutes
3 juin	10 h	toutes

#### **8. JAUGE : Chaque bateau devra être en règle avec sa jauge : des contrôles pourront être effectués.**

#### **9. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale le 2 juin 2012 à 10h

#### **10. LIEU : la Régate aura lieu à la SOCIETE NAUTIQUE DE NARBONNE**

12 rue des Nauticards 11100 NARBONNE et se déroulera sur le plan d'eau de l'étang de BAGES - SIGEAN

#### **11. LES PARCOURS**

Les parcours à effectuer sont les suivants : voir annexes du règlement du championnat de ligue

#### **12. SYSTEME DE PENALITE**

Application de la RCV 44.

Pour les catamarans, les windsurfs la règle 44.1 est modifiée de telle sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

#### **13. CLASSEMENT**

**13.1.** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 1 pour toutes les séries.

**13.2.** Le système de classement utilisé est le Système de Points a Minima de l'Annexe A.

#### **14. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 15. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : les trois premiers de chaque Classe/Catégorie dont le nombre de participants est supérieur à 5 seront primés. A défaut les trois premiers des différentes Intersérie seront distingués.

## 16. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

## 17. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 18. HEBERGEMENT

Au club de la SNN en dortoir collectif, le nombre de place est limité, il est nécessaire de réserver par mail adressée à : [jacques.heurley@cegetel.net](mailto:jacques.heurley@cegetel.net).

CAMPING de la NAUTIQUE tél : 06 68 904 810 (à 5 mn du club à pied)

CAMPING des MIMOSAS tél : 04 68 490 372 (à 7 km du club)

## 19. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les inscriptions pour les **Windsurfs** Glisse et Extrême Glisse seront acceptées sous un **seul numéro** par windsurf. Il appartient aux concurrents de se rapprocher de la FFVoile pour vérifier leurs numéros de voile personnels. Les listes sont en ligne sur le web : <http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/pav.asp> <http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/pav.asp> ou d'en faire la demande à réception de cet AVC. Par ailleurs il est nécessaire que les numéros posés dans les voiles respectent l'annexe B2.4 des RCV. Un contrôle de Jauge est prévu sur ce point et sur le matériel utilisé notamment les modèles d'aileron (cf. web FFVoile en rubrique windsurf / jauge).

**Attention : Seules seront autorisés à courir les planches clairement identifiées et en conformité de jauge.**

## 20. ENVIRONNEMENT

Cette épreuve se déroulera dans le parc naturel de la NARBONNAISE Classé en zone NATURA 2000  
Une attention particulière sera exigée concernant le respect de cet environnement ;

**➔Une flamme ROSE sous le Pavillon APERCU hissés à terre signifie : les concurrents ont INTERDICTION formelle de quitter les parkings sans que ceux-ci n'aient été nettoyés des plastiques et papiers usagés.**

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Jacques HEURLEY

Tél. : + 33 629 820 560 mail : [jacques.heurley@cegetel.net](mailto:jacques.heurley@cegetel.net)

Ou Pierre-Luc Blanc CTS-R à la ligue de Voile

Note : un programme des « festivités » et des moments clés sera diffusé aux concurrents à la confirmation des inscriptions.

### Accès au CLUB de la SNN

autoroute A 9 sortie SUD > à droite après le 1<sup>er</sup> rond pont parking DIRECTION LA NAUTIQUE  
RN 113 prendre la ROCADE > 1<sup>er</sup> rond pont autoroute péage SUD DIRECTION LA NAUTIQUE  
RN 9 prendre la ROCADE > vers péage SUD DIRECTION LA NAUTIQUE